



La formation en Bac Pro Technicien d'Études du Bâtiment option A: Études et Économie

publié le 09/05/2010 - mis à jour le 28/05/2017

Descriptif :

Domaines d'intervention, emplois concernés

Sommaire :

- Domaines d'intervention
- Emplois concernés
- Orientation après le baccalauréat

● Domaines d'intervention

Le titulaire du baccalauréat professionnel de Technicien d'études du bâtiment, option A : études et économie est amené à exercer des activités de :

- Dessinateur DAO en cabinet de maîtrise d'œuvre ou en bureau d'études techniques.
- Métreur, technicien d'étude de prix en cabinet d'économiste de la construction ou en entreprise.
- Technicien chargé du suivi des travaux dans les entreprises de petite taille et/ou collaborant à la préparation de l'exécution.

Il exerce ces activités :

- dans le cadre des programmes publics ou privés de constructions neuves, de rénovations ou de réhabilitations d'importance et de destination diverses :
 - maisons individuelles de tous types,
 - immeubles d'habitation de conception courante et d'importance moyenne,
 - bâtiments industriels courants de conception traditionnelle,
 - locaux commerciaux et bâtiments destinés aux services et aux loisirs ;
- aux différents stades de l'élaboration et de la réalisation de ces projets :
 - élaboration du dossier de définition des ouvrages,
 - estimation du coût du programme de construction,
 - consultation des entreprises,
 - élaboration des offres de prix,
 - attribution des marchés,
 - préparation des travaux,

- suivi de la réalisation,
- réception et bilan de l'opération ;
- dans les différentes entreprises du bâtiment relevant du gros œuvre mais aussi des principaux corps d'état du second œuvre ;
- dans les secteurs techniques d'activités professionnelles privés ou publics caractérisés par leurs missions dans l'acte de construire :
 - cabinets de maîtrise d'œuvre et/ou de maîtrise d'ouvrage,
 - cabinets d'économie de la construction,
 - bureaux d'études techniques et/ou de coordination,
 - entreprises artisanales,
 - petites, moyennes et grandes entreprises du bâtiment.

● Emplois concernés

Son activité varie en fonction des lieux d'emploi, mais le titulaire de ce baccalauréat a un rôle de coordonnateur entre le bureau et le chantier, les documents et l'activité réelle.

Il trouve une insertion professionnelle :

- en cabinet de maîtrise d'œuvre ou de maîtrise d'ouvrage. Ses activités sont celles du dessinateur et du technicien d'études. Ses compétences dans le domaine du dessin assisté par ordinateur (DAO) l'amènent à élaborer les documents graphiques et écrits d'un projet de construction, de rénovation ou de réhabilitation.
- en cabinet d'économie de la construction. Ses activités relèvent du métreur, technicien débutant. Il effectue des avant-métrés sur plans, dans les spécialités courantes.

● Orientation après le baccalauréat

Le baccalauréat professionnel « technicien d'études du bâtiment, option A : « études et économie » a pour objectif principal l'insertion professionnelle mais les candidats qui ont obtenu une mention "Bien" ou Très bien" à l'examen pourront prétendre à une poursuite d'études vers l'un des B.T.S. du secteur de la construction :

Exemples de formations possibles :

- BTS Études et Économie de la Construction
- BTS Bâtiment